

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 24 Octobre 2008

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Commission n° 7 - Finances

DGAS - CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 4/01

OBJET : Poursuite du contrat d'objectifs avec l'association RESO 77 et attribution d'une participation financière au titre de l'année 2008.

- Tous cantons

RÉSUMÉ : Des crédits ont été inscrits au BP 2008 pour l'attribution de participations financières à des associations qui viennent, par des actions ou par des ressources spécifiques soutenir les politiques d'action sociale menées par le Département.
Ce rapport propose la poursuite du partenariat avec l'association RESO 77, et le versement d'une participation financière à hauteur de 67 000 €.

Suite à la fermeture du Comité de Liaison d'Information et de Coordination des Organismes et Services Sociaux (CLICOSS) en décembre 2006, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales, et d'autres partenaires ont décidé de poursuivre ensemble une partie des missions du CLICOSS reconnues pertinentes sous la forme d'une association RESO 77 :

- développer une dynamique de réseaux entre les organismes, les professionnels et les bénévoles,
- favoriser le partage de l'information, des connaissances et la mutualisation des pratiques entre les adhérents,
- décloisonner et promouvoir les échanges entre le champ du social, du sanitaire, de l'insertion, du handicap, de l'aide à domicile..... etc.

Créée le 12 février 2007, RESO 77 n'a pu se faire connaître, s'organiser et développer des activités qu'à l'embauche de la coordinatrice en novembre 2007 et d'une secrétaire en janvier 2008 :

- constituer un groupe «information». Il est chargé d'élaborer régulièrement la lettre d'information électronique, la première lettre est parue en septembre 2007, d'alimenter le site internet ouvert depuis septembre 2007, et de créer un espace adhérents,

- concevoir une plaquette d'information sur l'association (janvier 2008),
- organiser des réunions thématiques. Une conférence/débat a eu lieu lors de l'AG du 18 février 2008 avec un universitaire de Seine et Marne sur « travailler en réseau et territoire, une autre façon de travailler ensemble », avec plus de 90 participants. La deuxième réunion thématique de juin portait sur «La CAF, comment et pourquoi la solliciter »,
- mettre en place des visites de structures. Celles des restos du cœur sur Meaux et Melun et celle avec l'association AI PREFON sur Vernou-la-Celle ont permis des échanges entre bénévoles et professionnels,
- créer un espace de débat, de parole et d'échange dans l'esprit du « café philo ». Le premier café RESO a eu lieu sur Melun en avril 2008 avec une trentaine de participants. Il se réunit tous les 2 mois de 18h à 20h. Il est prévu de faire cette même offre sur le Nord du Département,
- prospector des partenaires et des adhérents. Sur 6 mois, la coordinatrice a rencontré plus de 100 structures....., la majorité sont très intéressées par les missions de RESO77, elles proposent de nouvelles activités et y participent. Cependant elles ne règlent pas pour autant toutes leur adhésion. 36 organismes ou associations sont adhérents en juin 2008.

Le Département a signé un contrat d'objectifs pour 2 ans le 26 octobre 2007 qui porte sur le soutien au développement de l'association. Ce travail est largement engagé comme le montre les activités précédemment décrites. Par ailleurs, les membres du bureau et du CA s'impliquent dans la structuration et le fonctionnement de l'association. Et d'autres types d'actions vont se mettre en place dès septembre 2008 :

- matinées juridiques pour répondre aux demandes d'associations ou d'organismes qui n'ont pas de service juridique. Les thèmes envisagés sont « le droit des étrangers », projet de loi « Santé, patients, territoires », « l'autorité parentale »...etc,
- étude sur la mise en commun de fonds documentaires des adhérents,
- mise place d'un groupe bénévoles et professionnels pour lancer des travaux communs,
- conférences/débats. Par exemple sont programmés pour la fin de l'année : « Travail social dans un projet de territoire : le centre social » avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux, l'Intervention sociale d'intérêt collectif, de la personne au territoire » par Christina de ROBERTIS.

Le budget prévisionnel 2008 s'élève à 138 000 €. La principale charge du budget est liée à la rémunération d'une coordinatrice à temps plein et d'une secrétaire comptable à temps partiel (66 % du budget).

Le financement de ces 138 000 € se décline comme suit :

- 67 000 € de subvention du Département représentant près de 50 % du budget,
- 26 000 € de subvention de la CAF, correspondant à près de 20% du budget,
- 10 000 € des adhésions, soit environ 7% du budget,
- 35 000 € de reprise anticipée sur l'important excédent dégagé sur l'exercice 2007 en raison du recrutement tardif du personnel. Cette reprise anticipée permet de maintenir à un niveau équivalent à celui de 2007 les subventions du Département et de la CAF et de compenser le désistement de l'ADSEA. En effet, bénéficiant elle-même de fonds publics, cette association ne peut juridiquement verser la subvention de 18 000 € sur laquelle elle s'était engagée initialement.

L'excédent 2007 restant pourrait être, le cas échéant, affecté en fonds de roulement pour permettre à l'association de concilier ses dépenses et l'effectivité du versement des subventions de la

CAF et du Département. Cette possibilité sera étudiée dans le cadre de la préparation du budget 2009 de l'association qui aura alors après une année pleine de fonctionnement, une vision plus ajustée de ses dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que de ses besoins de trésorerie.

Afin de poursuivre le soutien au développement de cette association, je vous propose d'approuver le projet d'avenant n°1 au contrat d'objectifs joint en annexe à la délibération, ainsi que le versement d'une participation financière de 67 000 € au titre de l'année 2008.

Par ailleurs afin de consolider notre engagement commun avec RESO 77, un contrat d'objectifs (2009/2011) CAF/DEPARTEMENT/RESO 77 vous sera proposé à la fin du 1^{er} semestre 2009.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 4/01 des rapports soumis à la commission
n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Rapporteurs : MME AUTREUX
Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

MME TALLET
Commission n° 7 - Finances

Séance du 24 Octobre 2008

OBJET : Poursuite du contrat d'objectifs avec l'association RESO 77 et attribution d'une participation financière au titre de l'année 2008.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général du 26 octobre 2007,

Vu le rapport du Président du Conseil général du 25 janvier 2008,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une participation financière, au titre de l'année 2008, à l'Association RESO 77 pour la poursuite du contrat d'objectifs :

- RESO 77.....67 000 €

Article 2 : d'approuver l'avenant n° 1 au contrat d'objectifs tel que joint en annexe de la présente délibération et d'autoriser le Président du Conseil général à signer cet avenant n°1 au nom du Département.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au budget du Département, Programme « Appui aux services et partenaires » Opération « Contrats d'objectifs/Aides et Actions ».

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe

AVENANT N°1
CONTRAT D'OBJECTIFS ENTRE LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ET L'ASSOCIATION RÉSEAU SOLIDARITÉ 77 (RESO 77)
OEUVRANT SUR LE DEPARTEMENT

entre

- LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Domicilié à l'Hôtel du Département – 77010 MELUN CEDEX
 Représenté par le Président du Conseil général, agissant en exécution de la délibération de l'Assemblée Générale du 24 octobre 2008

Ci-après dénommé « le Département »,

D'UNE PART,

et

- L'ASSOCIATION **RESO 77**

l'Association RESO 77
 Régie par la loi de 1901
 Dont le siège social est situé :
 7 rue Pierre Brun, 77000 MELUN
 Représentée par Madame Fabienne DEGOULANGE, présidente, agissant en exécution de la délibération du Conseil d'Administration du .

D'AUTRE PART,**ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent avenant au contrat d'objectifs d'octobre 2007 a pour objet d'individualiser la participation financière 2008.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION FINANCIERE 2008

A la fin de l'article « participation financière » est ajoutée l'alinéa suivant :
 Pour l'année 2008, la participation financière du Département est fixée à 67 000 €

ARTICLE 3 : SOUTIEN DU DEPARTEMENT

Les dispositions non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à compter de la date de sa signature par les parties.

Fait en 3 exemplaires originaux.

Le Président de RESO 77

Le Président du Conseil Général
de Seine et Marne,

